



► Pratiques prometteuses de recrutement équitable

Avril 2021

Plan d'action national italien de lutte contre l'exploitation de main-d'œuvre, le recrutement illégal et le travail forcé dans l'agriculture

Points essentiels

- Nouvelle loi mise en œuvre via un Plan d'action national contenant 10 actions prioritaires visant à protéger les travailleurs contre le recrutement illégal et ouvrant le cas échéant aux victimes la possibilité d'intenter des actions en réparation
- Engagement de la responsabilité civile et pénale des recruteurs et des employeurs embauchant une main-d'œuvre recrutée illégalement
- Le recrutement équitable, en tant que partie intégrante d'une stratégie globale de lutte contre l'exploitation de main-d'œuvre et le travail forcé, permet de mobiliser les contributions d'un grand nombre d'acteurs
- Une alliance entre prestataires publics et privés de services d'intermédiation agit dans le respect des principes de recrutement équitable
- Des unités mobiles fournissent des services de recrutement à proximité des zones agricoles pour supplanter les entrepreneurs de main-d'œuvre («gangmasters»)

Focus

Pilier de l'Initiative: Améliorer les lois, les politiques et leur application pour promouvoir le recrutement équitable

Secteur: Agriculture

Pays: Italie

Organisations responsables: Ministère du travail et des politiques sociales, Service national de l'emploi et Inspection du travail

Description de la pratique

À la suite de l'adoption de la Loi n°199 (de 2016) sur l'exploitation de main d'œuvre dans l'agriculture, le gouvernement italien a élaboré et mis en œuvre un Plan d'action national (PAN) - en trois volets - au sein duquel le recrutement équitable constitue un élément clé de la réponse globale à apporter à l'exploitation de main

d'œuvre. Le premier volet se concentre sur l'analyse des causes et des effets de l'exploitation de main-d'œuvre et du recrutement illégal dans l'agriculture. Le deuxième est centré sur les interventions d'urgence dans les zones géographiques les plus exposées aux risques d'exploitation de main-d'œuvre et de recrutement

illégal, tandis que le troisième consiste en la mise en œuvre de 10 actions prioritaires visant non seulement à prévenir et à combattre l'exploitation de main-d'œuvre et le recrutement illégal, mais également à protéger et à assister les victimes grâce à un mécanisme d'orientation à même de favoriser leur inclusion socioéconomique grâce à un travail décent.

Les résultats escomptés en matière d'intermédiation du travail incluent:

- L'amélioration de la planification des besoins en main-d'œuvre agricole, y compris grâce à l'organisation des flux migratoires saisonniers de travailleurs étrangers;
- L'analyse, avec la contribution des partenaires sociaux, des types de contrats de travail disponibles et de leur adaptation aux exigences du secteur agricole;
- L'amélioration de l'efficacité, de l'efficience et de l'équité des services liés à l'emploi fournis par les intermédiaires du travail (publics et privés) aux travailleurs et aux employeurs agricoles, y compris par le biais d'une plateforme informatique et d'applications mobiles;
- Le renforcement des services spécialisés à destination des travailleurs agricoles, et des unités mobiles pour rapprocher les services de recrutement des zones agricoles et supplanter les entrepreneurs de main-d'œuvre («gangmasters»);
- L'amélioration de la capacité des institutions publiques nationales et régionales à surveiller l'application des réglementations relatives à l'intermédiation du travail par les agences d'emploi privées;
- La coopération entre les services d'emploi publics et les prestataires de services d'emploi privés agréés;
- Une alliance entre prestataires publics et privés de services d'intermédiation agissant conformément aux principes de recrutement équitable de l'OIT et à la législation nationale sur l'intermédiation du travail.

Effets constatés/Avancement

Le recrutement illégal a été intégré à l'approche globale de l'exploitation de main d'œuvre dans une loi nationale combinant des mesures de prévention et de réparation pour lutter contre cette exploitation, y compris via des sanctions et autres recours, ainsi que par l'engagement de la responsabilité civile et pénale des recruteurs et des employeurs embauchant une main-d'œuvre recrutée illégalement (Loi 199/2016). Les dispositions de la loi n°199 ont été mises en œuvre grâce à un Plan d'action national contenant 10 actions prioritaires et des mécanismes de mise en application visant à protéger les travailleurs contre les pratiques recrutement illégal et ouvrant le cas échéant aux victimes la possibilité d'intenter des actions en réparation. Même si l'on a

constaté une augmentation considérable du nombre d'affaires jugées par les tribunaux après l'entrée en vigueur de la Loi 199/2016, l'impact de cette pratique en matière de protection des travailleurs contre le recrutement illégal et inéquitable doit encore être confirmé par une évaluation spécifique.



Réunion de la Commission inter-institutionnelle sur l'exploitation de main d'œuvre présidée par les ministres du Travail et des Affaires sociales.

Autres dispositifs prometteurs

Nouveauté/Niveau d'innovation

- Une plateforme numérique d'intermédiation du travail et des applications mobiles pour lutter contre le recrutement illégal;
- Fourniture de services d'intermédiation du travail à proximité des usagers (c'est le personnel des services de l'emploi qui se rend sur les lieux de résidence ou de travail des travailleurs agricoles, et non l'inverse);
- Collaboration entre les pays d'origine et de destination pour empêcher le recrutement illégal de travailleurs migrants.

Pertinence

Le recrutement équitable, en tant que partie intégrante d'une stratégie globale de lutte contre l'exploitation de main d'œuvre et le travail forcé, permet de faire converger les contributions d'un grand nombre d'acteurs et d'interventions.

Durabilité

Cette pratique est durable en ce qu'elle découle de la loi et des politiques y afférentes, et qu'elle est maintenant mise en œuvre à l'échelle nationale par des institutions publiques, en partenariat avec des prestataires privés et avec des budgets mis à disposition par les pouvoirs publics.

Efficacité

Si l'on compare avec les approches qui abordent le recrutement équitable en tant que problème autonome, son inclusion en tant qu'élément clé d'une stratégie plus ample permet de maximiser les résultats avec des apports limités.

Cinq ans d'Initiative sur le recrutement équitable

- Cette pratique prometteuse fait partie d'une série résultant du bilan entrepris cinq ans après le lancement de l'Initiative sur le recrutement équitable.
- La vision de l'Initiative est de s'assurer que les pratiques de recrutement au niveau national et transfrontalier sont fondées sur les normes du travail, qu'elles sont élaborées par le biais du dialogue social et qu'elles garantissent l'égalité des genres. Plus précisément, elles:
 1. Sont transparentes et efficacement réglementées, contrôlées et appliquées;
 2. Protègent tous les droits des travailleurs, y compris les Principes et droits fondamentaux au travail, et préviennent la traite des êtres humains et le travail forcé;
 3. Informent et répondent efficacement aux politiques de l'emploi et aux besoins du marché du travail, y compris pour la reprise et la résilience.

Ressources

[Plan triennal de lutte contre l'exploitation de main-d'œuvre et le recrutement illégal dans l'agriculture](#)

[Ministère du travail et des politiques sociales - Portail de la migration de main-d'œuvre](#)

[Principes généraux et directives opérationnelles concernant le recrutement équitable et Définition des commissions de recrutement et frais connexes.](#)

Coordonnées

Bureau international du Travail
Route des Morillons 4
CH-1211 Genève 22
Suisse

Département des conditions de travail
et de l'égalité
E: fairrecruitmentinitiative@ilo.org